

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Besnard, 28 mai 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Besnard, 28 mai 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 1 p. (201v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 mai 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Besnard](#)

Lieu de destination Villers-Cotterêts (Aisne)

Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Besnard du 24 mai 1875. Sur une proposition faite par Godin à l'assemblée générale des actionnaires du *Courrier de l'Aisne*. Godin explique que la députation de l'Aisne ne doit pas s'occuper de journalisme mais que chacun doit s'efforcer de son côté à éclairer les populations. Il annonce qu'il va prochainement publier un volume sur la politique.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Édition](#), [Idées politiques](#), [Périodiques](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *La politique du travail et la politique des privilèges*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1875.](#)
- [*Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire*, Laon, 1865-.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 10/10/2023

Nîmes 24 Mars 78

Monsieur Bernard,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à la date du 24^e; je n'ai pu avoir de plans en ce qui concerne la publicité du "courrier", et n'ai pu en avoir pué que j'en ai aucune participation dans son administration. La proposition que j'ai faite a été votée par l'Assemblée générale, mais l'application en a été réservée au conseil d'administration.

Il n'est pas possible, comme vous le pensez, que

La réputation de l'œuvre s'occupe de journalisme et de propagande politique. Deux choses s'y opposent: la difficulté d'une entente préalable, et ensuite les travaux particuliers de chacun.

Il est plus facile d'agir, chacun de son côté, dans la mesure de ses forces pour éclairer les populations; c'est ce que j'ai cherché à faire pour mon compte, et je vis dans ce but publier prochainement un nouveau volume sur la politique que le peuple doit exiger des hommes auxquels il donne sa confiance.

Agréz